

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Compte rendu du conseil du mardi 5 septembre 2017

Le mardi cinq septembre deux mille dix-sept, à 20h, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.

»»««

**Présidence :** Sébastien GUEUGNOT, Maire

**Présents :** Evelyne Roux, René Liatard,; adjoints  
Yves Clauzon, Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Geneviève Mathieu Stinkwich.

**Absents excusés et représentés :** Renée Chaboud

**Absents excusés et non représentés :** Maurice Vuitteney

**Secrétaire de séance :** Evelyne Roux

**Approbation du compte rendu du 4 juillet 2017 :** aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents

### ▪ Agent communal

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il a décidé une rupture de contrat amiable avec Monsieur Leplat qui détenait depuis 2 ans et huit mois un contrat avenir sur la commune.

Vu le retard pris dans les travaux d'entretien des espaces verts, Monsieur Le Maire propose l'embauche d'une personne pour un mois, à temps plein, le plus vite possible. Le conseil délibère et approuve ce projet à l'unanimité.

### ▪ Repas des aînés

Un seul traiteur ayant répondu aux demandes de devis pour le repas du 5 novembre 2017, les membres du conseil se mettent d'accord sur un menu auprès de Monsieur Giraud et fixe le tarif pour les invités à 25 €.

Les personnes ne venant pas au repas auront un colis en décembre.

### ▪ Travaux SEDI

A la demande du SEDI Monsieur le Maire demande la possibilité d'autoriser le SEDI à faire des travaux de renforcement des lignes dans le quartier de La Roussière, sachant que la commune ne devra rien payer.

Le conseil vote et approuve à l'unanimité cette délibération.

### ▪ Hospice

Monsieur le maire, informe que la société SEMCODA a envoyé le bail emphytéotique pour le projet hospice. Le conseil étudie ce bail.

Ce bail étant conforme au projet accepté précédemment par le conseil, celui-ci délibère à l'unanimité pour autoriser Monsieur Le Maire à le signer.

### ▪ Carte communale

Les démarches continuent et normalement l'enquête publique devrait commencer en octobre.

A ce jour aucune remarque n'a été formulée sur le cahier prévu à cet effet.

### ▪ Délibération créances impayées

Le conseil délibère à l'unanimité pour accepter les transformations faites au budget pour l'abandon de créances impayées datant de 2008 à 2010

### ▪ Questions diverses :

Suite à une demande d'habitants du village, pour une association dont ils sont membres, le conseil accepte la possibilité de prêter la salle des fêtes un soir par semaine, du mardi au jeudi pour des répétitions de théâtre. L'association devra être assurée, paiera 15 € de frais de chauffage et devra laisser la salle propre.

Le conseil décide d'accepter les mêmes conditions si une autre association fait une demande similaire

La séance est levée à 21h 45

><<



The image shows several handwritten signatures in black and blue ink. The signatures are arranged in two rows. The top row contains four signatures, with the second one having 'Le Maire' written above it. The bottom row contains two signatures. The signatures are stylized and difficult to read precisely.